

MOURIR EN PRISON

En avril dernier, notre session des aumôniers de la région de Dijon avait pour thème « Soyez témoins de l'espérance qui habite en vous », avec les interventions et le témoignage de Mgr Gérard Daucourt, évêque émérite de Nanterre.

Ses propos se basaient sur la parole de Dieu (1 P 3, 15-16) : « *Quand on vous demande pourquoi vous espérez, soyez toujours prêts à témoigner ; mais faites-le avec douceur et respect.* » Face à la mort, que ce soit en fin de vie, suite à la maladie ou par un suicide, comme les situations dans les articles de ce dossier, nous sommes appelés à témoigner avec humilité de cette espérance qui nous habite en tant que chrétiens.

Oui, nous croyons que Jésus, à l'issue de sa vie publique, a accepté de mourir sur la Croix et qu'il est ressuscité le troisième jour pour toute l'humanité et nous donner cette espérance de vie. Avec humilité et douceur, soyons ces témoins d'espérance.

PASCAL DUPONT

AUMÔNIER RÉGIONAL DIJON

Lle se tait parfois des semaines avant de déchirer l'air. Toutes affaires cessantes, comme les autres « intervenants extérieurs », les aumôniers sont alors tenus d'évacuer les étages des cellules pour laisser libre le passage aux surveillants qui accourent. S'ensuit une attente qui durera jusqu'au signal autorisant à débloquent les portes.

En prison, nombre d'alarmes ne prêtent pas à conséquence. Ce sont de fausses alertes qui se soldent par une plaisanterie ou un haussement d'épaules. Mais il en est d'autres auxquelles succède bientôt un silence de mort. Pour ma part, j'ai encore en mémoire un de ces silences qui, une après-midi, n'en finissait pas. À un moment, sans un mot, mais d'un geste explicite, une surveillante me fit comprendre qu'une personne détenue s'était pendue. C'était un jeune du quartier des

arrivants. Par la suite, en moins d'une semaine, deux autres jeunes devaient se donner la mort. La mort est insidieuse en prison. Sauf exception, on ne la voit pas venir. Aussi bien des personnes détenues sont-elles classées suicidaires, mais ne passeront jamais à l'acte. Tandis que d'autres mettent fin à leurs jours, sans que rien ne semblât disposer à cela.

Redoubler d'attention face aux apparences trompeuses

Permettez-moi d'évoquer quelques visages. D'abord, celui d'un homme d'une quarantaine d'années, tellement à vif qu'il était impossible de l'approcher. Combien de fois ai-je quitté sa cellule en me disant que je ne le reverrais pas vivant ! Peu à peu, il s'est, pourtant, laissé apprivoiser. À l'heure de la promenade, il se risquait dans la cour où il faisait les cent pas. Il allait mieux au point que je commençais à espacer mes visites. C'est alors qu'une nuit, il a décidé d'en finir. Un autre avait été placé à l'isolement. Vu son dossier, il savait qu'il partait pour une lourde peine. À quelques jours de son procès, il cantine



FRÈRE
JEAN-MARIE
ZANGA

ANCIEN AUMÔNIER
DE PRISON

du saumon, des plats cuisinés, des pâtisseries : de quoi s'offrir un véritable festin ! Comme son pécule était toujours bien garni, personne ne s'est inquiété de ces extravagances. Au matin de son extraction pour le tribunal, il était trouvé inanimé.

Je songe encore à un jeune d'une vingtaine d'années, qui allait être libéré. Il était travailleur, il avait des projets. Un matin, au retour de la messe, dès le seuil de la cellule qu'on venait d'ouvrir, son compagnon le découvre, sans vie, accroché à la porte des toilettes. Il apparaissait bientôt que ce jeune s'était senti humilié par une remarque qui lui avait été faite, depuis laquelle « *il n'allait pas très bien* ».

A posteriori, il est toujours facile d'identifier des signes, souvent imperceptibles, qui auraient pu alerter de l'imminence d'une crise ou de la mise en œuvre d'un plan mûri de longue date. Mais tout le monde n'est pas comme cet homme qui avait si bien deviné son codétenu qu'un beau matin, le regardant droit dans les yeux, il lui avait déclaré : « *Toi, tu vas te suicider !* » L'autre avait aussitôt éclaté en sanglots. Ou comme cette surveillante, à qui un jeune assez perturbé demandait « *si un homme qui se suicide va au ciel* ». Flairant que la question n'avait rien de fortuit, celle-ci avait sur le champ répliqué que Dieu n'est pas d'accord avec le suicide et que toutes les religions l'interdisent. Je reste persuadé que cette parole a sauvé le jeune... Voilà qui appelle à redoubler d'attention, à se défier plus que jamais des apparences si vite trompeuses en prison.

Accompagner vers la vie, sans faire l'impasse de la mort

Un suicide en prison suscite toute sorte de réactions qui vont de la révolte à l'indifférence la plus totale. Certains raisonnent froidement : « *S'il s'est suicidé, ça le regarde !* » Ou encore : « *C'était un faible...* » Or, qui ne le sait ? Il n'est pas de mise, en prison, de se montrer faible. D'autres y vont encore plus franchement : « *Il n'a que ce qu'il mérite. Et, d'ailleurs, sa mort résout les problèmes, elle arrange tout le monde !* » D'autres, enfin, ont à cœur de rédiger une prière ou un petit témoignage qui sera lu à l'occasion d'une prochaine messe en détention et qui aidera au nécessaire travail de deuil. C'est important, pour ceux qui restent, d'accompagner ainsi jusqu'au bout l'un des leurs, de le confier à celui qui connaît en vérité le cœur de chacun. L'événement de Pâques est, seul, à hauteur des tragédies humaines.

Comment, pour autant, échapper ici à un sentiment de gâchis ? Certes, la prison n'a pas vocation à pousser au suicide. Mais qui ne voit à quel point elle peut se révéler destructurante, déshumanisante ? Quelle personne détenue ne s'est, d'ailleurs, surprise à se dire, un jour ou l'autre, qu'il suffit d'un rien pour basculer ? Tant il est vrai que

cela n'arrive pas seulement aux autres de faire le pas sans retour !

Ceci dit, en règle générale, la vie en détention reprend vite son cours normal, comme si de rien n'était. Jusqu'à la prochaine alarme...

Il va de soi que la mort épouse plus d'une forme en prison. Si elle frappe brutalement, elle se distille aussi à petit feu. Certains développent des maladies qui les condamnent à mourir à plus ou moins brève échéance, y compris avant d'avoir recouvré la liberté. La perspective est d'autant plus cruelle qu'ayant parfois rompu avec ce qui les conduisait jusque-là derrière les barreaux, ils étaient à même de prétendre enfin à une nouvelle vie dehors. Nul n'est alors à l'abri de la révolte, d'un sentiment d'injustice ou encore du doute qui menacent de remettre en cause le chemin de foi jusqu'alors parcouru.

Il y a également le cas des personnes condamnées à perpétuité et jugées trop dangereuses pour être remises en liberté, qui se terrent dans leurs cellules où la mort vient un jour les cueillir. Ces véritables morts-vivants, il arrive, à d'autres détenu(e)s qui font pareillement l'expérience d'une longue peine, de pouvoir les approcher, voire de les apprivoiser à force de persévérance. Et de foi ! À cet égard, il en est qui font merveille.

Face à ces situations extrêmes, le défi est de durer dans l'accompagnement. D'être là, sans peser, sans céder à des consolations faciles. En sachant aussi saisir l'occasion de rire et de plaisanter. Et de proposer le sacrement des malades qui pourra être célébré, selon les cas, lors d'une eucharistie. Bref, il s'agit d'accompagner vers la vie, sans pour autant faire l'impasse de la mort.

La mort est omniprésente

La mort est, en vérité, partout en prison. Dans les promenades où se livrent des combats, où des comptes se règlent sans merci. Dans les cellules où le pire n'est pas forcément à exclure d'un codétenu violent, pervers ou en crise. Et, d'abord, dans la tête et dans le cœur de celles et ceux qui ont enlevé la vie de leur semblable et qui n'osent plus se regarder dans la glace.

Aussi bien personne n'est-il dispensé, en prison comme partout ailleurs, d'accepter de mourir au mensonge, au besoin de paraître et de dominer, à tant de peurs et de dépendances qui conduisent fatalement à l'errance et qui empêchent de vivre. Perdre sa vie, c'est, en ce sens, la gagner. Et en surabondance, dans le Christ ! ■

« Face à des situations extrêmes, le défi est de durer dans l'accompagnement. D'être là, sans céder à des consolations faciles. En sachant aussi saisir l'occasion de rire et de plaisanter. Et de proposer le sacrement des malades. »

ÉTAT DES LIEUX

Le suicide en milieu carcéral

En 2022, 125 personnes détenues ont mis fin à leurs jours dans les prisons françaises, soit un taux d'environ 17 suicides pour 10 000 détenus, sept fois plus élevé que dans la population générale comparable. Le problème a pris de l'ampleur dans les années 1990, mais, malgré les efforts de l'administration pénitentiaire (AP), les indicateurs peinent à faiblir. Au-delà de ces chiffres, il s'agit, bien entendu, de drames qui touchent les familles, les codétenus et les surveillants.

**BRUNO DESPRES**

AUMÔNIER RÉGIONAL
ADJOINT
STRASBOURG (67)

La population carcérale, nous le savons, est très fragilisée, que ce soit sur le plan social, économique, psychologique ou affectif. D'une part, elle comporte une surreprésentation de personnes en détresse (isolement, violence, absence d'insertion sociale ou professionnelle, conditions de vie dégradées) et de personnes présentant des troubles du comportement, des troubles psychiatriques, des addictions. Ces détenus « importent » en quelque sorte le risque suicidaire en détention. D'autre part, les conditions de la vie carcérale, la prise de conscience de faits parfois insupportables, l'inquiétude au regard du parcours judiciaire à venir, la perte de liens relationnels et familiaux et la disparition des repères de vie sont autant d'éléments de souffrance additionnels qui peuvent conduire au geste suicidaire.

Plusieurs facteurs de risque

Au-delà de ces causes générales, les études mettent en évidence des facteurs de risque particuliers. Les prévenus se suicident deux fois plus que les condamnés, la majorité des décès (80 %) a lieu dans des maisons d'arrêt. La moitié des

**LE CHIFFRE**

**En 2022,
125 personnes détenues
ont mis fin à leurs jours
dans les prisons françaises,
soit un taux
d'environ 17 suicides
pour 10 000 détenus.**

Prévenir le suicide : « Je pense à en finir »

Extrait de la 6^e édition du *Guide du détenu arrivant* d'avril 2022.

Vous venez d'arriver en détention. Vous pouvez connaître un sentiment de grande solitude, être triste, accablé.

Vous pouvez rencontrer des moments très difficiles avec une perte d'espoir.

Si vous traversez une telle période, avec éventuellement des idées de suicide, demandez de l'aide auprès des différents professionnels (personnels de surveillance, de direction, du SPIP, soignants, enseignants, etc.) et bénévoles (visiteurs de prison, aumôniers, etc.). Ils sont formés pour vous apporter cette aide, même en cas d'extrême désespoir. Il existe aussi, dans certains établissements, des codétenus de soutien à qui parler. Ce n'est pas facile de demander de l'aide, mais c'est une façon de montrer sa force face à la souffrance.

Les personnes en crise veulent plus arrêter leurs souffrances que mourir. Le suicide est, hélas, une solution définitive à des problèmes temporaires. Vous n'êtes pas seul. Apprendre à se confier soulage.

suicides intervient dans les six premiers mois de détention. On évoque ici le « choc carcéral » : l'incarcération est un événement extrêmement stressant qui peut conduire à un effondrement physique et psychologique. Le risque de suicide est également lié à la gravité des faits reprochés ; il est le plus élevé chez les auteurs de crime ou d'atteinte physique aux personnes.

Par ailleurs, on note des circonstances particulières qui favorisent le « passage à l'acte » : le placement en QI ou en QD, le transfert vers un autre établissement, l'absence de travail ou d'activité, les décisions d'aménagement de peine, mais aussi des événements personnels : dates anniversaire, fêtes de fin d'année, mauvaise nouvelle reçue de l'extérieur, etc. Il n'a pas été démontré de corrélation entre le risque suicidaire et la surpopulation carcérale, même si celle-ci contribue à des conditions de vie dégradées et stressantes.

Notons, enfin, que la cellule individuelle peut être un facteur de risque, la présence de codétenu(s) apparaissant plutôt comme un élément protecteur, réduisant le sentiment d'isolement et de désespoir et rendant plus difficile, matériellement, le passage à l'acte.

Administration pénitentiaire et aumônerie : un rôle à jouer pour contenir le risque suicidaire

Face à la détresse du détenu, l'écoute, le temps consacré, le contact humain et la confiance sont fondamentaux. L'AP a mis en place de multiples actions pour contenir le risque suicidaire (évaluations, individualisation des parcours, synergie entre unité de soins et surveillants, formation du personnel et des intervenants).

Nous avons aussi notre rôle à jouer dans ce dispositif. Bien sûr, à travers notre mission d'écoute fraternelle et de support spirituel ; par notre présence dans les quartiers arrivants, les QI et QD ; par notre souci de signaler un détenu « *qui ne va pas bien* » aux gradés. Il nous faut, parfois, du courage pour aller au-delà de l'écoute et réagir. Quand quelqu'un nous tient des propos inquiétants, ne changeons pas de sujet, ne pensons pas que cela va passer... Soyons curieux de l'autre, pour comprendre sa souffrance et essayer de le soulager en l'aidant à déposer son fardeau. ■

COMPRENDRE CE QUI A CONDUIT À L'ACTE

Pascal Dupont est aumônier à la maison d'arrêt de Blois (41). Il témoigne de la démarche mise en place par l'administration pénitentiaire pour comprendre les circonstances du suicide et accompagner la personne qui a découvert le corps inanimé.

Il y a deux ans, j'ai reçu une invitation de la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Dijon pour participer à une réunion à la maison d'arrêt de Blois dont l'ordre du jour était « un retex », ce qui signifie un retour d'expérience. C'est une procédure habituelle de l'administration pénitentiaire à chaque fois qu'il y a un suicide en prison. Cette rencontre est animée par un psychologue et un administratif de la DISP. Sont invitées toutes les personnes témoins de ce qui s'est passé ou ayant rencontré peu de temps avant l'acte la personne décédée.

Les participants étaient, entre autres, la conseillère SPIP de la personne, l'unité sanitaire, les surveillants concernés et la direction de l'établissement. J'y étais convié en tant que premier témoin. En effet, c'est en ouvrant la porte de la cellule de la personne, comme je le fais chaque semaine lors de mes visites, que j'ai découvert son corps pendu juste devant moi. Aussitôt, j'ai donné l'alerte en appelant du secours. Dans les secondes qui ont suivi, sont arrivés plusieurs surveillants, le personnel de l'unité sanitaire, la direction, puis le Samu. Malgré les efforts de tous, il est décédé trois jours plus tard à l'hôpital de Blois.

Un grand sentiment d'impuissance

J'avais échangé ce jour-là en arrivant avec sa SPIP, qui m'avait confirmé sa fragilité. Je l'avais croisé dans les coursives environ quinze minutes avant son passage à l'acte. D'un commun accord, nous avons rendez-vous dans sa cellule, son codétenu étant en promenade. J'avais prévu de le rencontrer et lui aussi le souhaitait.

Que faire lorsqu'une personne a déjà pris sa décision sans l'exprimer vraiment ? Un grand sentiment d'impuissance a été ressenti par tous. L'objet de la réunion n'est pas de trouver un coupable ou un responsable, mais de comprendre ce qui s'est passé le jour J et les jours précédents pour en tirer des pistes d'organisation afin de tenter d'éviter cela.

J'ai été très agréablement surpris de l'attention à mon égard suite à ce « *traumatisme émotionnel* » – ce sont les mots exprimés par un médecin. Le psychologue de la DISP, celui de la maison d'arrêt, la direction de la maison d'arrêt et du SPIP m'ont régulièrement contacté dans les jours qui ont suivi pour prendre de mes nouvelles et m'accompagner. Je les en remercie chaleureusement.

Sentiment d'impuissance, grande tristesse de voir ce jeune père de deux enfants partir ainsi, ne supportant plus ce qu'il avait fait. Avec le père Sébastien, aumônier également à la maison d'arrêt de Blois, à la demande de ses parents, habitant à l'autre bout de la terre, nous avons été présents à son chevet quelques instants avant sa mort pour vivre ce temps de sacrement des malades au service de réanimation de l'hôpital.

Quel était son degré de conscience ? Peu importe, nous étions certains que le Seigneur était présent.

TÉMOIGNAGE

Jean-Christophe : DU NÉANT À L'ÉTERNEL

Brigitte Royon, ancienne aumônière du centre de détention de Melun (77), revient sur la mort de Jean-Christophe. Une mort qui se regarde à la lumière d'un chemin parcouru par lui, avec lui.

Lorsque je croise Jean-Christophe pour la première fois, il bute sur la question de la vie, l'à-venir n'existe pas. Le passé est une prison. Jean-Christophe remplit ses journées : travail le matin et sport l'après-midi. C'est beaucoup plus tard que je saurai ses nuits traversées de cauchemars. Il confiera un jour : « *Je me mets à fond dans le sport pour que mon corps casse* », « *Mon corps est une voiture, je suis ailleurs* ».

Le centre de détention de Melun a la particularité de permettre la visite des aumôniers en cellule et la rencontre dans un bureau situé dans un couloir de grande circulation. Les cellules sont ouvertes l'après-midi ; Jean-Christophe passe régulièrement devant le bureau, sans s'arrêter, casquette enfoncée. Il vient à la messe pour les grandes fêtes, mais ne reste pas pour les collations. Quelques années s'écoulaient ainsi. Puis, un jour, il tourne la tête et salue d'un signe. Plusieurs fois, il s'arrêtera pour dire qu'il n'entrera pas. Il finit par franchir le seuil et lance : « *Je ne vous parlerai jamais, jamais à un homme, encore moins à un prêtre.* » Ce « *vous* » s'adresse à « nous, l'équipe d'aumônerie ». Beaucoup plus tard, il me dira : « *Je viendrai vous voir parce que vous êtes une femme.* » Il faudra attendre encore des mois et le soutien de son ami Claude pour qu'il dise, sur le seuil et debout, sa rencontre avec le mensonge, l'injustice, la trahison et son impossibilité à faire confiance. Ses mots sont des reproches, parfois violents. Il dit n'avoir jamais été cru. Pourtant, il finira par entrer et s'asseoir. Il dit sa méfiance, son refus de recevoir, alors qu'il aime donner. Il accepte de prier. Un jour, il s'effondre et raconte une vie



BRIGITTE ROYON
ANCIENNE AUMÔNIÈRE
DU CENTRE DE DÉTENTION
DE MELUN (77)

dévastée, une enfance saccagée, violentée : souffrance dans sa famille, en famille d'accueil et, surtout, dans les foyers et établissements. Ce qui, aujourd'hui encore, l'épouvante n'a pas été cru ; le juge des enfants à qui il a voulu parler lui a répondu : « *Ce n'est pas possible.* »

Jean-Christophe me fait confiance, je lui fais confiance et nous entrons, ensemble, dans une conversation sans masque. J'accueille sa douleur et l'invite à faire place à Dieu dans nos échanges, Dieu qui ne lui a jamais retiré son attention, son amour, Dieu pour qui il n'a jamais cessé de compter. Ensemble nous prions pour qu'il trouve la paix. Jean-Christophe emporte les prières dans sa cellule. Il ne rate aucun rendez-vous, mais me laisse les lui proposer. Il attend, du moins je le pense, attention, respect, délicatesse et fidélité. Il écoute, quand je lui dis ma certitude de la présence de Dieu à ses côtés et mon espérance pour lui et pour tous.

Être choisie n'est pas simple. Ce sont les autres aumôniers qui rendent possibles ces rencontres en respectant ce qui n'est pas partageable, en restant attentifs. L'équipe est associée à mes réflexions : invitation faite à Jean-Christophe de reprendre rendez-vous avec la psychologue, proposition de chercher un contact pour que son récit – jamais « *écouté* » – puisse être déposé à un membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise). D'abord réticent, Jean-Christophe adhère, reprend contact avec la psychologue, soutiendra la seconde démarche et écrira à la personne dont je lui transmets les coordonnées ; mais le rendez-vous ne sera pas autorisé.

Je suis dans la dernière année de mission. Bien avant d'en faire part aux autres personnes détenues, j'informe Jean-Christophe de ce départ

prochain et l'invite, le moment venu, à poursuivre la route avec les autres membres de notre équipe : le père Olivier, David, Barbara. Lui sait que sa date de sortie approche; ce n'est pas une perspective heureuse pour lui: il n'attend rien, ne désire rien, n'espère rien.

En partant, je m'efface en souhaitant que la porte entrouverte par Jean-Christophe avec moi le reste et s'ouvre davantage encore. Éloignée d'eux tous, « petite paroisse dans les murs », je continue à prier avec eux et pour eux. Je pense à eux dans l'éloignement et le silence... Jean-Christophe a maintenu la porte ouverte et chemine avec le père Olivier, Barbara, David, avec le soutien de son ami Claude.

Six mois après mon départ, Olivier m'informe que Jean-Christophe est malade, sans doute gravement, et me demande de lui écrire. Claude m'adresse la même requête. De quelle place le faire? Je suis aujourd'hui une personne qu'il a « rencontrée » et cette rencontre m'oblige. Je suis toujours dans le même souhait qu'il retrouve la paix et découvre la joie en se laissant rejoindre par Dieu, en acceptant à ses côtés la présence de ceux qui peuvent cheminer avec lui. C'est ce que j'écris; Jean-Christophe me répond, parfois avec l'aide de Claude. Je joins souvent des prières. David me signale, un jour, que Jean-Christophe ne peut plus me lire et qu'il me faut utiliser un clavier. Lenteurs et freins... Les courriers se croisent, traînent et ne se répondent pas. Mais nous continuerons l'un et l'autre, malgré ce décalage.

« Jean-Christophe nous a réunis. Notre présence, à ses côtés et « à distance » de la paroisse dans les murs du centre de détention [lors de ses obsèques], dit la force de son désir d'aimer et, alors qu'il s'en défendait, d'être aimé. Sa rencontre avec Dieu est, à mes yeux, l'aboutissement d'une route qu'il a parcourue avec nous tous. »

Les allers-retours entre le centre de détention et l'Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) de La Salpêtrière vont se succéder, puis s'accélérer. Jean-Christophe reçoit la visite de Marie Noël, aumônier régional. Elle lui témoigne qu'il n'est pas seul, oublié. Elle nous communique le nom de l'aumônier de l'USHI à qui elle passe le relais. Le père Frédéric nous demandera de veiller à l'informer des retours de Jean-Christophe à Paris pour pouvoir le visiter. La chaîne de vigilance, d'attention ainsi constituée pour « suivre » Jean-Christophe, chaîne d'amitié, de fraternité, de

prière, va perdurer. Chacun sait l'existence des autres, aumôniers du centre de détention, amis détenus de Jean-Christophe, Marie Noël, puis le père Frédéric et son équipe; chacun fait signe aux autres... Jean-Christophe découvre, lors de ses retours à Melun, à la joie de le revoir qu'ils lui manifestent, combien il compte pour les autres personnes détenues. Il s'en ouvre au père Olivier et dit son souhait de recevoir le sacrement des malades au centre de détention. Ce sera au cours d'une messe où Jean-Christophe se montre à tous, vulnérable, fragile.

Peu de temps après, Jean-Christophe est libéré, mais son projet d'être accueilli dans un établissement à Fresnes pour poursuivre les soins ne se réalise pas. Il est hospitalisé. Il accueille la présence de tous ceux qui proposent d'être là à ses côtés. La chaîne d'information continue de fonctionner. J'ai son numéro de téléphone et je suis en contact avec le père Frédéric qui mobilise l'équipe d'aumônerie de l'hôpital. Les membres de cette équipe sont aux côtés de Jean-Christophe, l'accompagnent et le visitent chaque jour. À une place plus extérieure, je l'appelle. Il décroche toujours. Le passé a perdu sa force de destruction. Jean-Christophe est dans le temps d'aujourd'hui, la maladie, la souffrance, le dépouillement, l'abandon à Dieu. Il parle avec une simplicité d'enfant de ce qu'il vit. Je ne sais rien d'autre que cette traversée de la fin de vie sans plainte. Le 1^{er} novembre, il ne répond pas. Le 2, je joins le père Frédéric qui me confirme son décès. Personne ne se présente à l'hôpital. Claude, Georges, ses amis détenus se mobilisent. Le père Frédéric va nous aider à organiser une messe d'obsèques à la chambre mortuaire de l'hôpital. Les obstacles sont nombreux, mais, le 29 novembre, nous nous retrouvons pour la célébration: le père Frédéric, le père Olivier, le père Piotr, deux bénévoles de l'équipe d'aumônerie de l'hôpital, Robert et Claire, et moi. Nous avons préparé ensemble la célébration. À Melun, date et horaire ont été transmis et nous nous savons en union de prière; lorsque la cérémonie s'achève, deux bénévoles de l'association Les Morts de la rue se présentent avec les pompes funèbres et vont accompagner le corps de Jean-Christophe au cimetière de Thiais.

Jean-Christophe nous a réunis. Notre présence, à ses côtés et « à distance » de la paroisse dans les murs du centre de détention, dit la force de son désir d'aimer et, alors qu'il s'en défendait, d'être aimé. Sa rencontre avec Dieu est, à mes yeux, l'aboutissement d'une route qu'il a parcourue avec nous tous. Merci, Jean-Christophe, de nous avoir permis d'être les témoins émerveillés de votre cheminement. Ouvrir une porte avec l'autre, ne pas rester dans la porte, être présent tout en s'effaçant, s'éloigner sans s'absenter... passer le témoin... ■

REGARD

« *Toute mort a une parole à dire aux vivants* »

Christian de Cacqueray a fondé en 2022 le Service catholique des funérailles, une association de pompes funèbres à but non lucratif qui offre une gamme complète de services funéraires, dans un esprit humain et chrétien. Il revient sur ce qui lui semble essentiel dans les funérailles, quelles que soient les circonstances d'un décès.

Engagé dans les services funéraires depuis plus de trente ans et à l'origine d'une offre alternative sous l'intitulé « Service catholique des funérailles » (statut associatif, sobriété de l'offre commerciale et engagement chrétien des agents), je n'ai jamais eu à assurer les obsèques d'une personne détenue morte en prison. Cela m'invite donc à beaucoup d'humilité, alors que je m'adresse, ici, aux aumôniers de prison. Cela m'invite aussi à aller sans détour à ce qui me semble essentiel dans les funérailles, quelles que soient les circonstances d'un décès.

« La dignité de tout être humain doit être rappelée et célébrée »

La mort est le lieu et le temps par excellence de l'incarnation. Tout y prend un relief, une valeur symbolique, inconnus dans la vie courante. Et c'est de ce constat que jaillit une évidence parfois douloureusement niée : la mort est une circonstance où la dignité de tout être humain doit être rappelée et célébrée, sous peine de déshumanisation des différents responsables de sa prise en charge. Personnellement, de toutes les images insoutenables que les médias peuvent véhiculer, celles de corps morts laissés à l'abandon (génocides) ou empilés (camps de concentration), sont celles qui correspondent avec une force toute particulière à la négation de ce qu'est l'être humain. Le Christ, qui, dans sa passion, a subi d'effroyables sévices corporels, a été restauré dans sa dignité *post mortem* par les soins apportés par

deux hommes et non des moindres dans la société juive (Joseph d'Arimatee et Nicodème) selon les rites en vigueur à l'époque.

Deuxième constat : les circonstances du décès influent sur la façon dont se vivent les funérailles. Ainsi, une mort brutale rendra la vue de la dépouille plus impérieuse qu'à la suite d'une longue maladie ayant entraîné un soin constant du corps malade. J'ai constaté notamment que les proches ayant accompagné un parent dans un service de soins palliatifs sont souvent dans un état de sérénité.

Troisième constat liminaire : nul n'est propriétaire d'un mort, pas même ses plus proches parents. Dit autrement, toute personne qui le souhaite, quelle que soit sa motivation, doit pouvoir en théorie s'associer à l'hommage qui lui est rendu. Ce que je pointe ici est le caractère nocif de ce que l'on appelle la privatisation de la mort, ce réflexe délétère de personnes souhaitant s'approprier les obsèques au point de limiter l'accès à la cérémonie à des personnes nommément désignées.

Un parcours

Ceci étant posé, je voudrais évoquer ce qui constitue le cœur de mon engagement au service des sépultures dans les pompes funèbres. Lorsque j'ai commencé, il y a trente ans, dans un contexte de forte occultation de la mort et de ses manifestations, les obsèques se résumaient à une cérémonie, essentiellement culturelle. Pour les personnes opposées à toute référence religieuse, la sensibilité laïque était associée à une fréquente négation des rites. C'est ainsi qu'à l'époque, pourtant pas si lointaine, dans le cas d'une crémation, le



CHRISTIAN DE CACQUERAY

DIRECTEUR
DU SERVICE CATHOLIQUE
DES FUNÉRAILLES



Service Catholique
des Funérailles

Service catholique
des funérailles
Site : <https://s-c-f.org/>



© CORINNE MERCIER/CIRIC

seul temps rituel consistait à inviter les familles à assister dans la salle des fours à l'introduction des cercueils dans la fournaise. Que de chemin parcouru, depuis, pour permettre à ceux qui le souhaitent de se réunir et de célébrer dignement le parcours de vie de leur proche ! Les funérailles étaient, alors, moins vues comme un parcours que comme une cérémonie unique.

À présent, trente ans après, la notion de parcours a fait florès, y compris dans la littérature des pompes funèbres, en général. Or, cette notion, pour évoquer l'organisation et le sens des obsèques est très signifiante. En qualifiant cet événement de parcours, elle en désigne l'amplitude et le mouvement : un temps qui va du lieu du trépas au lieu de la sépulture et, donc, un déplacement qui invite ceux qui le suivent à d'autres déplacements (relationnels, psychologiques et spirituels).

J'aime me référer à la formule d'Antoine de Saint-Exupéry : « *Le rite est dans le temps ce que la demeure est dans l'espace.* » En effet, en présence d'une famille qui vient d'apprendre le décès d'un proche et dont la blessure est à vif, je ressens combien l'organisation concrète du parcours des funérailles constitue un abri sous lequel il va être possible de commencer à apprivoiser le chaos. En effet, le pèlerinage à la suite de la dépouille, depuis l'adieu au visage, la cérémonie des obsèques et le dernier adieu (inhumation ou dispersion des cendres), est porteur symboliquement d'une triple dimension : psychologique, anthropologique et spirituelle.

Psychologiquement, le parcours des obsèques est ainsi fait qu'il invite à une séparation physique, progressive, mais sans retour, du corps du défunt. C'est ce que l'on appelle la conscience de la perte. Et, si dans le cas d'une mort brutale (accident, suicide, pathologie soudaine, etc.), la vue de la dépouille est impossible, la réalité de la perte peut, inconsciemment, être niée.

« Le pèlerinage à la suite de la dépouille, depuis l'adieu au visage, la cérémonie des obsèques et le dernier adieu (inhumation ou dispersion des cendres), est porteur symboliquement d'une triple dimension : psychologique, anthropologique et spirituelle. »

Anthropologiquement, les obsèques sont une expérience forte de référence à une culture. L'organisation d'obsèques n'est jamais un exercice sans repères rituels. Ces derniers ont perdu de leur richesse du fait des évolutions du mode de vie, devenu plus urbain et plus éclaté, mais ils demeurent dans la structuration de l'événement. Spirituellement, le parcours de funérailles invite à des déplacements potentiellement riches et marquants. Il invite ceux qui s'y associent à un questionnement sur leur propre vie. Toute mort a une parole à dire aux vivants. Notre mission consiste à la laisser résonner. ■